

**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de
Transports Adaptés et Collectifs des Collines
(Volet transport adapté et transport collectif de Transcollines)**

**Le mercredi 16 mars 2016 à 10h30
Salle de conférence de Transcollines
5, route Principale Ouest, La Pêche**

Présences :

Bouchard, Diane
Brisebois, Jean-Paul
Brisebois, Rolland
Brunette, Madeleine
Cyr, Gabriel
Goulet, Robert
Kammer-Mayer, Catherine
Lambert-Madore, Jacqueline
Larose, Roger
Légaré, Denis
Legros, Benoit
Robertson, William
Thibault, Gaétan
Turcotte-Robertson, Stéphanie

Invités :

Huneault, Shayne
Piché, Anne-Marie

**Assemblée générale annuelle (AGA) de
Transports Adaptés et Collectifs des Collines
(Volet transport adapté et transport collectif de Transcollines)**

**Cette assemblée se tiendra :
Le mercredi 16 mars 2016 à 10h30,
Salle de conférence de Transcollines
5, Route Principale Ouest, La Pêche (Québec) J0X 2W0**

Ordre du jour

- Ouverture de la rencontre
- Mot de bienvenue de la présidente
- Nomination d'un président d'assemblée
- Nomination d'un secrétaire d'assemblée
- Lecture, adoption de l'ordre du jour
- Constatation de la régularité de l'avis de convocation
- Lecture, adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 24 février 2015
- Lecture, adoption du procès-verbal de l'AGE tenue le 18 novembre 2015
- Amendement aux règlements généraux (si nécessaire)
- Rapport annuel d'activités 2015 et priorités 2016
- Présentation des états financiers 2015
- Nomination de l'auditeur pour 2016

- Élections des administrateurs pour 2016 (4 postes)
 - A) deux élus municipaux provenant d'un des conseils municipaux d'une des municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, élu par l'AG;
1 poste de 1 an et 1 poste de 2 ans.
 - B) deux représentants répondants à l'une des catégories suivantes, élu par l'AG;
 - délégué du CISSSO,
 - représentant des usagers ou des bénévoles du transport collectif
 - représentant des usagers du transport adapté,
 - représentant de la communauté résidant sur le territoire,
 - un représentant d'un organisme du territoire dont la clientèle est desservi par TACC.1 poste de 1 an et 1 poste de 2 ans.
- Souhaits de l'assemblée et levée de la rencontre

1. Ouverture de la rencontre

Madame Jacqueline Lambert-Madore, présidente, ouvre l'assemblée annuelle à 11 h 05 min et souhaite la bienvenue aux participants (tes). Le quorum est constaté.

2. Mot de bienvenue de la présidente

Madame Jacqueline Lambert-Madore, présidente, fait la lecture du mot de la présidente.

Voir à la page 5 « Mot de la présidente » dans le Rapport annuel 2015 en annexe.

3. Nomination d'un président d'assemblée

Il est proposé par monsieur Gaétan Thibault de nommer madame Jacqueline Lambert-Madore comme présidente d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité
AGA 2016-07

4. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par madame Jacqueline Lambert-Madore de nommer madame Stéphanie Turcotte-Robertson comme secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité
AGA 2016-08

5. Lecture, adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Madeleine Brunette d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité
AGA 2016-09

6. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

Conformément à l'article 22 des règlements généraux, un avis de convocation public a été publié dans le journal francophone L'Envol des Monts dans l'édition du 2 mars 2016 ainsi que dans le Journal anglophone The Low Down dans l'édition du 2 mars 2016.

De plus, un avis a été affiché dans les autobus de transport adapté et envoyé par la poste aux conducteurs bénévoles.

L'avis de convocation comprenait, entre autres, la date, l'heure, l'endroit et les buts de l'assemblée.

7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 24 février 2015

Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2015 tenue le 24 février 2015 à 19 h, à l'Hôtel de Ville de l'Ange-Gardien, 1177, route 315, L'Ange-Gardien, QC, J8L 0L4.

Il est proposé par monsieur Robert Goulet d'adopter le procès-verbal tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité
AGA 2016-10**

8. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGE tenue le 18 novembre 2015

Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGE tenue le 18 novembre 2015 à 15 h, à la salle Marcel-Périard du Centre J.A. Perkins, 17, du Manoir, Val-des-Monts, QC, J8N 7E8.

Il est proposé par madame Madeleine Brunette d'adopter le procès-verbal tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité
AGA 2016-11**

9. Amendement aux règlements généraux (si nécessaire)

Monsieur William Robertson mentionne qu'aucune modification aux règlements généraux n'est proposée à l'assemblée.

10. Rapport annuel d'activités 2015 et priorités 2016

Monsieur William Robertson dépose le rapport annuel 2015 et monsieur Benoit Legros nous en fait la lecture.
(voir document en annexe)

Monsieur William Robertson profite de l'occasion pour souligner sa gratitude envers les employés des Transports Adaptés et Collectifs des Collines, il est très fier du travail accompli lors de la dernière année. Il remercie les conducteurs bénévoles ainsi que les administrateurs du conseil d'administration pour leur contribution au sein de l'organisme. Les membres profitent aussi de l'occasion pour remercier monsieur Robertson pour son professionnalisme et son travail impeccable. En terminant, Monsieur Denis Légaré souligne qu'il est rare de voir une mention sans réserve dans les états financiers et que c'est un signe de la saine gestion des deniers publics de l'organisme.

11. Présentation des états financiers 2015

Madame Anne-Marie Piché,
CPA, CA
Piché & Lacroix, CPA Inc.
140, rue King, Maniwaki (Québec)

Madame Anne-Marie Piché fait la présentation des États financiers 2015 de Transcollines, volet transport adapté et transport collectif.

Elle souligne que l'organisation est en bonne position financière et qu'elle n'a aucun élément majeur à transmettre au CA. Elle félicite les employés de leur bonne collaboration et elle termine en mentionnant qu'elle n'a aucune lettre de recommandation à transmettre.
(voir documents en annexe)

Il est proposé par monsieur Roger Larose d'accepter le dépôt des états financiers tel qu'adopté par le conseil d'administration le 16 mars dernier et déposés à cette assemblée.

Adoptée à l'unanimité
AGA 2016-12

12. Nomination de l'auditeur pour 2016

Il est proposé par madame Catherine Kammer-Mayer et appuyé à l'unanimité, de mandater monsieur William Robertson, directeur général, à placer une demande auprès de la direction de la MRC des Collines-de-l'Outaouais afin de voir si on aurait avantage à se joindre à eux dans leur mandat de vérification/audit puisque nous faisons partie des périmètres comptables. Dans l'éventualité où nous ne pourrions nous joindre à la MRC, le conseil mandate le directeur général à procéder à un appel d'offres par invitation pour un mandat de trois ans concernant l'audit de l'organisme. Dans cette éventualité, le conseil souhaite pouvoir inviter l'actuelle firme à déposer son offre de service dans ce processus.

Adoptée à l'unanimité
AGA 2016-13

13. Élections des administrateurs pour 2016 (4 postes)

Il est proposé par monsieur Denis Légaré de nommer monsieur William Robertson comme président d'élection, monsieur Robertson accepte.

Adoptée à l'unanimité
AGA 2016-14

Il est proposé par madame Jacqueline Lambert-Madore de nommer madame Stéphanie Turcotte-Robertson comme secrétaire d'élection, madame Turcotte-Robertson accepte.

**Adoptée à l'unanimité
AGA 2016-15**

Monsieur William Robertson rappelle aux membres présents que la composition du CA a été modifiée suivant la tenue de l'AGE le 18 novembre 2015. Les présentes élections tiennent compte des modifications aux règlements généraux entérinés lors de l'AGE de novembre dernier.

Monsieur William Robertson fait la lecture des postes à élire :

- A) deux élus municipaux provenant d'un des conseils municipaux d'une des municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, élu par l'AG;
1 poste de 1 an et 1 poste de 2 ans.
- B) deux représentants répondants à l'une des catégories suivantes, élu par l'AG;
 - délégué du CISSSO,
 - représentant des usagers ou des bénévoles du transport collectif
 - représentant des usagers du transport adapté,
 - représentant de la communauté résidant sur le territoire,
 - un représentant d'un organisme du territoire dont la clientèle est desservi par TACC.1 poste de 1 an et 1 poste de 2 ans.

Élu municipal provenant d'un des conseils municipaux d'une des municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais (mandat de 2 ans)

Monsieur William Robertson ouvre la période de mise en nomination pour ce poste.

Monsieur Roger Larose propose monsieur Denis Légaré;

Monsieur William Robertson vérifie les intentions des membres et ferme conséquemment la période de mise en nomination. Étant le seul nommé, monsieur Robertson vérifie avec celui-ci sa volonté d'accepter un tel poste. Monsieur Légaré accepte, monsieur Robertson déclare monsieur Légaré élu par acclamation au poste d'élu municipal provenant d'un des conseils municipaux d'une des municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour un mandat de 2 ans.

Élu municipal provenant d'un des conseils municipaux d'une des municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais (mandat de 1 an)

Monsieur William Robertson ouvre la période de mise en nomination pour ce poste.

Monsieur Rolland Brisebois propose monsieur Jean-Paul Brisebois;

Monsieur William Robertson vérifie les intentions des membres et ferme conséquemment la période de mise en nomination. Étant le seul nommé, monsieur Robertson vérifie avec celui-ci sa volonté d'accepter un tel poste. Monsieur Brisebois accepte, monsieur Robertson déclare monsieur Brisebois élu par acclamation au poste d'élu municipal provenant d'un des conseils municipaux d'une des municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour un mandat de 1 an.

Représentant répondant à l'une des catégories nommées ci-haut (mandat de 2 ans)

Monsieur William Robertson ouvre la période de mise en nomination pour ce poste.

Madame Diane Bouchard propose madame Catherine Kammer-Mayer;

Monsieur William Robertson vérifie les intentions des membres et ferme conséquemment la période de mise en nomination. Étant la seule nommée, monsieur Robertson vérifie avec celle-ci sa volonté d'accepter un tel poste. Madame Kammer-Mayer accepte, monsieur Robertson déclare madame Kammer-Mayer élue par acclamation au poste de représentante d'un organisme du territoire donc la clientèle est desservie par les TACC pour un mandat de 2 ans.

Représentant répondant à l'une des catégories nommées ci-haut (mandat de 1 an)

Monsieur William Robertson ouvre la période de mise en nomination pour ce poste.

Madame Catherine Kammer-Mayer propose monsieur Rolland Brisebois;

Monsieur William Robertson vérifie les intentions des membres et ferme conséquemment la période de mise en nomination. Étant le seul nommé, monsieur Robertson vérifie avec celui-ci sa volonté d'accepter un tel poste. Monsieur Brisebois accepte, monsieur Robertson déclare monsieur Brisebois élu par acclamation au poste de représentant des usagers du transport adapté pour un mandat de 1 an.

Monsieur William Robertson félicite les membres élus et demande à l'assemblée de procéder à voter une résolution de nomination en bloc afin de reconnaître les nouveaux membres du conseil d'administration du volet transport adapté et du transport collectif de Transcollines.

**Adoptée à l'unanimité
AGA 2016-16**

14. **Souhaits de l'assemblée et levée de la rencontre**

Monsieur William Robertson remercie l'assemblée pour leur participation à l'Assemblée générale annuelle 2015 et félicite les nouveaux membres élus. De plus, il remercie personnellement chacun des membres qui terminent leur mandat au sein du conseil pour toutes leurs années de dévouement et d'expertise au conseil d'administration des Transports adaptés et collectifs des Collines. Leur présence a été fort appréciée de tous.

Il est proposé par monsieur Robert Goulet de procéder à la levée de l'assemblée à 11 h 53 min.

Adoptée à l'unanimité
AGA 2016-17

Jacqueline Lambert-Madore
Présidente d'assemblée

Stéphanie Turcotte-Robertson
Secrétaire d'assemblée